



FORMATION SUR MESURE

Plan de formation

1,05 UEC

Communication et maintien du lien

Description

La formation vise à habiliter les participants à mieux intervenir auprès de leur clientèle en développant des compétences communicationnelles leur permettant de se situer tant professionnellement que personnellement. Cette démarche permettra aux participants, à partir d'une approche expérientielle de formation, de garantir à leur clientèle une amélioration dans la qualité des liens et des services rendus.

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de :

- développer une méthode renouvelée des processus de communication permettant d'améliorer les approches relationnelles de sa pratique professionnelle
- renforcer les liens entre enfants et éducatrice dans l'approche triangulaire d'une relation éducative de qualité en CPE : enfant – parents – éducatrice
- améliorer les lignes directrices d'une intervention éthique renforçant le leadership, la crédibilité et l'identité de l'éducatrice
- renforcer les qualités de confiance, d'ouverture et de dialogue permettant à toute professionnelle de faire face aux aléas d'une relation éducative

Contenu

- Jeu d'accueil et prise de contact
- Retour sur la réalité des éducatrices
- Approche de sa communication interpersonnelle, lien avec la relation éducative, de la perception à la compréhension
- Maintenir le lien dans la relation éducative : la difficile tâche de l'éducatrice
- Rythmes et relations : mes besoins sont-ils en conflit avec ceux de l'enfant
- Dynamique relationnelle et leadership
- Mon professionnalisme face aux demandes des parents : travailler sur une dynamique éthique
- Entre garder confiance en ses compétences, maintenir le lien et développer sa crédibilité : la difficile réalité de toute éducatrice

Clientèle visée

- Éducatrices et éducateurs en CPE



Note

Attestation de participation

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Contrôle des présences

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.